

L'enseignement de la langue dans les nouveaux programmes de la voie professionnelle

Académie de Nantes - septembre 2020

Objectifs :

- quelle didactique les programmes de la voie professionnelle encouragent-ils ? pour quels enjeux ?
- quelles mises en œuvre pédagogique ?

Pour comprendre la didactique sous-tendue dans ces nouveaux programmes, une didactique mise en œuvre en collège depuis 1985, il convient de revenir dans un premier temps sur les différents types de grammaire dans l'histoire de l'enseignement de la langue :

- **la grammaire de phrase** qui est l'étude morphologique et syntaxique des constituants de la phrase (morphologie verbale, nature et fonction des mots) → une grammaire pour le thème latin telle qu'on l'a enseigné jusqu'en 1985 ;
- **la grammaire de texte** qui étudie la construction et le fonctionnement des textes, manifestations concrètes de l'activité discursive. On y examine tout ce qui permet et manifeste la cohérence, l'organisation, la progression d'un texte et sa cohésion (connecteurs, chaînes anaphoriques, temps verbaux, thème et propos) → une grammaire pour lire et pour écrire (décloisonnement) ;
- **la grammaire de discours** qui porte sur **l'énonciation** (modalité, subjectivité, intersubjectivité, usage social) dans l'énoncé (texte ou phrase) → une grammaire qui s'intéresse à la visée.

Voici un tableau qui pourra éclairer la distribution des notions dans l'étude de la langue :

L'ENONCIATION	L'ENONCE
<p>La situation de communication L'émetteur / le récepteur ou le destinataire</p> <p>La situation d'énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'énonciateur / l'énonciataire - La deixis - Le discours et sa visée 	<p>LE TEXTE</p> <p>Le thème et le propos</p> <p>Les connexions textuelles</p> <p>La chaîne substitutive</p> <p>Les temps</p>
<p>Les formes de discours</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pôle narratif - le pôle argumentatif <p>Les paroles rapportées</p> <ul style="list-style-type: none"> - directement - indirectement - le style indirect libre - le récit de paroles <p>La modalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modes verbaux - les modalisateurs 	<p>LA PHRASE</p> <p><i>La phrase (verbale et non verbale) est l'énoncé minimal</i></p> <p>Les modalités de la phrase (les types de phrases) et les actes de paroles</p> <p>Les connexions dans la phrase</p> <p>Les groupes essentiels</p> <p>Les groupes circonstanciels (non essentiels)</p>

Les programmes de la voie professionnelle incitent les enseignants à travailler ces trois types de grammaire, avec un fort accent mis sur la grammaire de texte et la grammaire de phrase.

On le perçoit à deux éléments :

1- Un enseignement décloisonné

Les programmes invitent à mettre en œuvre **un enseignement de la langue pour lire, écrire et dire**. Il s'agit non seulement de **faire acquérir des connaissances linguistiques** (étude de la langue) mais également des **compétences langagières** (maîtrise de la langue).

Pour ce faire, on concevra sa progression annuelle en fonction des textes à lire et à écrire, c'est-à-dire en fonction des catégories du « discours » (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif). Si **raconter** c'est situer les événements dans le temps, si **décrire** c'est nommer, qualifier et localiser, **expliquer** analyser un processus et le faire comprendre, **argumenter** défendre une thèse contre d'autres, on peut aisément déduire de ces définitions les matériaux de **la grammaire de phrase et de la grammaire de texte** dont les élèves auront besoin pour atteindre ces objectifs discursifs : les notions inhérentes à la description (par exemple le groupe nominal, les attributs du sujet et du complément d'objet), à la narration (par exemple la valeur des temps, les notions de narratologie), à l'explication (par exemple la cause et la conséquence), à l'argumentation (par exemple la concession, les modalités).

Par conséquent, dans le cadre de la mise en œuvre de ces nouveaux programmes, il s'agit de réfléchir aux notions pertinentes pour chacun des objets d'étude (il y a les pistes données par les programmes mais elles ne sont pas les seules...) :

- les écritures autobiographiques : les outils qui permettent la cohérence textuelle, les pronoms, les temps verbaux (morphologie et emplois) ;
- s'informer/informer : « l'objet d'étude est propice à **une étude du système énonciatif**, des **modalisations** et de la **parole rapportée**. L'analyse des titres peut donner lieu à un travail grammatical sur **les formes de phrases** (verbales et nominales) et **les modes verbaux** auxquels ils ont souvent recours (impératif, infinitif...) » ;
- dire et se faire entendre : grammaire de l'énonciation pour travailler les visées (*movere, placere, docere*) ; la langue orale en regard de la langue normée écrite pour mesurer les écarts donc les effets de style donc la visée → niveaux de langue, types de phrases et leurs constructions, outils de la cohérence textuelles, emploi de la ponctuation...

Mais les programmes tiennent compte de ce que nous a enseigné la pratique de l'enseignement décloisonné de la langue au collège depuis 20 ans :

- *L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble de la formation. Elle s'appuie en premier lieu sur les travaux écrits ou oraux des élèves pour les enrichir, les améliorer, et pour parvenir à des écrits achevés et communicables.* (programmes de CAP) ;
- *C'est prioritairement à partir des activités d'expression qu'il est recommandé d'envisager l'étude raisonnée de la langue, dans un enseignement partant des besoins des élèves* (programmes de Bac pro)

→ la grammaire pour parler (écrire et dire) permet de développer plus efficacement les compétences langagières des élèves que la grammaire pour lire, notamment parce que partir de leurs productions (écrites et orales) permet de mettre en œuvre un enseignement différencié qui repose sur quatre piliers : l'étayage, la consolidation, l'approfondissement, la remédiation.

Mettre en œuvre cette pédagogie différenciée ne signifie nullement l'absence de séances dévolues à la langue : *l'enseignement passe aussi par un travail explicite d'étude de la langue* (programmes de Bac pro). C'est pourquoi, il conviendra, tout en étant réaliste, d'encourager à prendre parfois deux heures de suite pour les notions spécifiques à telle séquence, à telle ou telle forme de discours ou à telle ou telle thématique.

Qu'est-ce qu'une séance d'étude de la langue ? Comment la construit-on ?

Une séance de langue repose sur la démarche de l'observation réfléchie de la langue, proche des démarches d'investigation que l'on trouve dans les programmes de sciences. De fait, **elle met les élèves en position de « chercheurs »**. Pour ce faire, on part de leurs **acquis** et de leurs **représentations** pour construire/re-construire avec eux le concept, la notion que l'on veut étudier. On leur fait observer et analyser des énoncés (textes d'auteurs et/ou textes ou énoncés oraux produits par eux) en ayant à l'esprit que l'analyse est facilitée lorsque l'on invite les élèves à comparer les notions entre elles. Pour exemple, on fait comprendre le pronom en le comparant au déterminant (« je vois le soleil » / « je le vois ») ; on fait comprendre le verbe en le comparant au nom *etc.* Puis, des exercices de manipulation et d'entraînement permettent de renforcer la compréhension et d'aider à la mémorisation.

Ce que prévoit le professeur quand il construit sa séance de grammaire
<p>➤ Des lectures personnelles Avant toute séance de grammaire, le professeur gagne à consulter une grammaire universitaire ¹, même s'il croit bien connaître la notion. Il en retient les éléments qu'il souhaite transmettre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Des objectifs (= ce que le professeur veut que les élèves apprennent) en rapport avec la compétence à construire toujours en rapport avec le texte à lire ou à écrire.
<p>➤ Les prérequis nécessaires à la compréhension de la notion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les opérations mentales que les élèves auront à effectuer : identifier, comprendre, appliquer, analyser, synthétiser...
<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les tâches que les élèves auront à accomplir : manipuler les faits de langue : supprimer, remplacer, déplacer ; appliquer ce qu'ils ont retenu dans des exercices de grammaire ad hoc ; écrire quelques lignes
<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les éventuelles difficultés et prévoir des facilitations ou des aides
<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif pédagogique <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - alternance écrit / oral - travail individuel/ travail en petit groupe/travail en groupe classe. <p>Matériel : ordinateur ou cahier d'essai et affiches, feutres, <i>etc.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation qui permet au professeur de savoir si ses objectifs ont été atteints, et aux élèves s'ils ont réussi la tâche demandée. <p>NB : c'est dans l'activité d'écriture que l'on évaluera en fin de compte si la notion est maîtrisée.</p>

¹ Par exemple, *Grammaire méthodique du français*, M. Riegel, J.-C. Pellat, A. Rioul, PUF, 1994. Existe également en édition de poche ; *Pour enseigner la grammaire*, tome 1, R. Tomassone, Delagrave, 1996, et tome 2, R. Tomassone et G. Petiot, Delagrave, 2002.

2- Un enseignement appelé « spiralaire ».

Et ce, à double titre :

- a. **des programmes écrits par cycle** : ce sont les mêmes pour les deux années de CAP et pour les trois années de bac pro ;
- b. des programmes qui demandent de **consolider les acquis de cycle 4** et de les **compléter** au moins en ce qui concerne le verbe (donc pourquoi faire autrement pour le reste ?) : *consolidation des verbes inscrits au programme du collège (cycle 4), apprentissage de nouvelles formes en lien avec les objets d'étude.*

Concevoir l'enseignement de la langue de manière spiralaire, c'est prendre conscience que, **pour un même phénomène linguistique, il existe différents degrés de maîtrise possibles à faire acquérir sur l'ensemble du cycle**, selon une pédagogie adaptée au niveau des élèves. Dispenser ce type d'enseignement c'est **faire en sorte que chaque étape de la construction des apprentissages revienne, autant que de besoins, à la précédente, plus exactement se nourrisse de la précédente.**

Le texte officiel qui peut aider à la mise en œuvre de ce type de démarche en définissant les différentes modalités est le programme de LCA de collège de 2016 :

On distingue plusieurs modalités pour acquérir des connaissances sur la langue :

- la mention « observer et comprendre » dans le tableau ci-dessous indique qu'il s'agit pour l'élève de repérer des régularités, d'analyser des formes ou des structures afin de comprendre comment elles sont composées ou comment elles s'articulent entre elles.

- la mention « mémoriser et réinvestir » renvoie à une phase d'apprentissage qui doit aboutir à une maîtrise des formes ou structures étudiées permettant à l'élève de les identifier directement dans les textes lus... pour l'apprentissage du français on doit ajouter de les « utiliser dans des productions écrites et orales ».

Attention : quand il s'agit d'une notion complexe ou d'une notion nouvelle (à savoir quand tout est à construire ou à re-construire), il est important, dans le cadre d'une progression annuelle et encore plus dans le cadre d'une progression par cycle, de **ne pas mettre en œuvre les quatre modalités dans le même temps** pour la même notion, surtout. Dans ces deux cas, on ménagera un temps pour les modalités « observer et comprendre » et, plus tard dans l'année ou dans le cycle, on reviendra sur la même notion mais avec les modalités « mémoriser et réinvestir ».

Enfin, l'enseignement spiralaire, **parce qu'il implique que l'on régle, demande des temps d'évaluation formative.**